



**FONDS RHODANIEN DE FORMATION - FORDEF**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

*Grandissons ensemble*  
[www.teorem.pro](http://www.teorem.pro)

**TEOREM LYON**

*31, rue du Souvenir – CS 30210 - 69336 LYON CEDEX 09*  
*Téléphone 04 72 20 10 20 – Télécopie 04 72 20 10 49*

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 132 165 EUROS, INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE RHONE-ALPES ET A LA  
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON - RCS LYON 445 164 429

# **FONDS RHODANIEN DE FORMATION - FORDEF**

Siège Social : sis 85 bis, avenue du Point du Jour – 69005 LYON

Fonds de dotation

N° Siren : 797 619 921

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

FORDEF

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2014

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotations à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer, au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des dons reçus.

FORDEF  
Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2014

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre fonds de dotation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 9 juin 2015

Le commissaire aux comptes

---

**TEOREM LYON**



---

**Frédéric CHEVALLIER**



## BILAN

n° de comptes pour 2014	notes annexe	2014	2013	notes annexe	PASSIF	2014	2013	n° de comptes pour 2014
	<b>ACTIF</b>							
	<i>Immobilisations</i>							
21830000	Matériel informatique	529,90		2	<i>Dotation</i>	2 000,00	2 000,00	1027000
28183000	Amortissements	-156,52			Report à nouveau			
	<b>Sous-total Immobilisations</b>	<b>373,38</b>			<b>Fonds dédiés</b>			
	<i>Créances</i>			3	Fonds dédiés aux activités de formation	217 760,32	147 377,89	
	Produits à recevoir	9 108,87	59 358,25		<b>Sous-total Fonds dédiés</b>	<b>217 760,32</b>	<b>147 377,89</b>	
111C1FEA et 4780000					<b>Dettes</b>			4686000
	<b>Sous-total Créances</b>	<b>9 108,87</b>	<b>59 358,25</b>		Fournisseurs fact. non parvenues	22 414,00	13 524,00	
	<i>Disponible</i>				Déficit (-) / Excédent (+) de l'exercice	5 866,16	0,00	
51220000	Compte courant BNP Paribas	237 868,41	103 348,64					
53000000	Caisse	689,82	195,00					
	<b>Sous-total disponible</b>	<b>238 558,23</b>	<b>103 543,64</b>					
	<b>Total</b>	<b>248 040,48</b>	<b>162 901,89</b>		<b>Total</b>	<b>248 040,48</b>	<b>162 901,89</b>	



**FONDS RHODANIEN DE FORMATION - FORDEF**  
Fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008, déclaré en Préfecture du Rhône le 10 juin 2013  
Siège : 85bis avenue du Point du Jour 69005 LYON

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014**



**Préambule**

L'exercice clos le 31/12/2014 a commencé le 1/1/2014. C'était le premier exercice complet du fonds.  
Le total du bilan est de 248 040,48 euros. L'excédent de l'exercice est de 5 866,16 euros.

**Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicables aux fondations et fonds de dotation.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Plan comptable de référence : le fonds utilise un plan comptable spécifique à 7 chiffres.

L'évaluation des montants figurant en comptabilité est faite sur une base historique. Les dons de la campagne de Noël, remis en banque après le 31/12, ont été enregistrés en comptabilité à la date du 31/12/2014.

**Evaluation des Amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Informatique	Linaire	3 ans

**NOTES SUR LE BILAN**

**Actif**

« Produits à recevoir » : facture non réglée de 974,87€ pour la location ou l'échange du fichier de donateurs avec d'autres associations et dons à recevoir pour 8 134€ suite à une erreur de dépôt de chèques sur le compte de l'association *Des prêtres pour toutes les nations* lors de la campagne de Noël.

**Passif**

« Dotation » : montant de la dotation constitutive du Fonds.

« Dettes » : honoraires du commissaire aux comptes et participation aux charges de bureau due à l'association *Des prêtres pour toutes les nations*.

**NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

**Personnel salarié**

Au 31/12/2014, le Fonds emploie une salariée à temps partiel (16 heures hebdomadaires).

**Engagements financiers**

Le Fonds n'a pas recours au crédit-bail, il n'a pas d'engagement financier autre que ceux qui figurent au bilan.



## Rémunérations des organes de direction

Les fonctions de direction au sein du Fonds sont bénévoles. Les dirigeants ne touchent aucune rémunération au titre de leurs fonctions. Ils n'ont pas de travail salarié au sein du Fonds.

## Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Le « Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public (CER) » et ses notes explicatives, documents joints ci-après, sont exigés par la loi et font partie intégrante de cette annexe.



2014

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	notes	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	notes
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>							
1.1 Actions de formation	282 710,55	282 710,55		0. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0,00	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	172 304,14	172 304,14	(3)	1.1 Ressources affectées à des actions de formation	574 925,14	574 925,14	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				2. AUTRES FONDS PRIVÉS			
	49 528,02	47 642,66	(4)	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
				4. AUTRES PRODUITS	6 022,68		
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	504 542,71			<b>I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	580 947,82		
<b>II. DOTATION AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS</b>	156,52			<b>II. REPRIS DE PROVISIONS</b>			
<b>III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	217 760,32		(5)	<b>III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	147 377,89		
<b>IV. EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	5 866,16			<b>IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>		70 382,43	(6)
<b>V. TOTAL GÉNÉRAL</b>	728 325,71			<b>V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public</b>				<b>VI. TOTAL GÉNÉRAL</b>	728 325,71	645 307,57	
<b>VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>				<b>VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		502 657,35	
<b>VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		502 657,35		<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		0,00	

## NOTES :

- (1) Ce montant comprend la totalité des ressources collectées par FORDEF en 2014, sous forme de dons manuels  
(2) Ces frais correspondent aux frais directement liés à la collecte de dons auprès du public.  
(3) Ce sont les frais fixes ou de structure de FORDEF  
(4) Le montant indiqué en « III. » correspond aux ressources affectées à l'objet du fonds (actions de formation) qui n'ont pas été utilisées en 2014 et qui sont reportées sur 2015.  
(5) Ce même montant est porté en diminution des ressources collectées auprès du public pour l'année 2014 puisqu'il est reporté sur 2015.



**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS  
2014**

18 mai 2014



	Fonds à engager en début d'exercice		Utilisation en cours d'exercice		Solde restant à engager		Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées		Fonds restant à engager en fin d'exercice		Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	
	Montant initial											
<b>Ressources affectées collectées auprès du public</b>												
Affectées à des activités de formation	147 377,89	147 377,89	147 377,89	147 377,89	0,00	574 925,14	217 760,32	70 382,43				

on retrouve ces montants au

CDR – Produits  
Report des ressources n-1

CDR – Charges CER – Ressources n° IV  
Engagements à réaliser